



Ville de Bernay
Délibération : 01
Conseil du 04 octobre 2021

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 04 OCTOBRE 2021 -

Délibération n° 72-2021

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

L'an deux-mille-vingt-et-un, le quatre octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Hugues CANTEL, Laure BONMARTEL, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Chantal HERVIEU, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Guillaume WIENER à Marie-Lyne VAGNER, Claudine HEUDE à Sara FERAUD, Jocelyn COUASNON à Pierre BIBET, Julien LEFEVRE à Gerard LEMERCIER

Absents : Pierre JALET, Françoise ROUTIER, François VANFLETEREN

Date de la convocation : 28 septembre 2021.

Mickael PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ET MODIFICATION DE L'ORDRE DU TABLEAU

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Madame Céline MENANT, 6e adjointe et conseillère municipale a envoyé au Préfet de l'Eure un courrier recommandé afin de démissionner de son mandat municipal. Cette démission a été validée le 20 septembre 2021.

De ce fait, le poste de 6e adjoint reste vacant. La détermination du nombre d'adjoints étant une compétence du Conseil Municipal, il peut décider, soit de remplacer l'adjoint démissionnaire, soit de supprimer ce poste.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de supprimer un poste d'adjoint et de modifier l'ordre du tableau.

DÉLIBÉRATION :

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-4, R. 2121-2 et R. 2121-4
- VU le code électoral,
- VU le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 4 juillet 2020,
- VU la lettre de démission de Madame Céline MENANT,
- VU l'acceptation de la démission de Madame Céline MENANT par le Préfet de l'Eure en date du 20 septembre 2021,

CONSIDÉRANT la démission de Madame Céline MENANT de son poste de 6^e adjointe et de conseillère municipale,

CONSIDÉRANT que ce poste d'adjoint ne sera pas réattribué,

CONSIDÉRANT qu'il convient, à ce titre, d'actualiser le tableau et de supprimer un poste d'adjoint,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A LA MAJORITE :

Abstention Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, Claire PITETTE

Contre Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Antonin PLANCHETTE

- **DE SUPPRIMER** un poste d'adjoint à la suite de la démission de Madame Céline MENANT

- **D'ACTUALISER** le tableau comme suit :

Poste	Nom
1 ^e adjoint	M. Mickael PEREIRA
2 ^e adjointe	Mme Claudine HEUDE
3 ^e adjoint	M. Gérard LEMERCIER
4 ^e adjointe	Mme Françoise TURMEL
5 ^e adjoint	M. Louis CHOAIN
6 ^e adjoint	M. Thierry JOSSE
7e adjointe	Mme Laure BONMARTEL
8 ^e adjoint	M. Pierre BIBET

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Marie-Lyne VAGNER

